

La communauté Coutances Mer et Bocage : Qui trop embrasse, mal étireint !

Lors de ses vœux 2018 le Président de la CMB a fait le constat que la répartition des charges entre la CMB et les communes se réalise au détriment de la nouvelle communauté. Pour nous, conseillers municipaux, les problèmes financiers sont le résultat d'un manque de préparation dans la mise sur pied de la nouvelle communauté. Ce qui compte AVANT les chiffres c'est **la négociation du projet communautaire**. Il fallait commencer par cela et cela n'a pas été le cas !

Discuter projet de territoire à partir des compétences obligatoires pour mieux et bien choisir les compétences optionnelles aurait été une méthode logique. A cela les 3 anciennes communautés ont préféré constituer des commissions par compétence où des élus des communes ont siégé sans consignes. Chacun a négocié ce qu'il a pu sans vision générale. Nous n'avons pas eu de compte-rendus de l'avancement des discussions en conseil municipal. « Le bon esprit » de ces négociations ne suffit pas pour construire un projet de territoire avec **le citoyen au cœur du sujet** : A quelle échelle les services dont il a besoin seront-ils le mieux traités ?

Résultat : aux compétences obligatoires définies par la Loi, comme le développement économique et touristique, l'aménagement du territoire (comme le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations, celle des déchets, mais aussi l'entretien de la voirie ou les installations sportives d'intérêt communautaires se sont ajoutées des compétences optionnelles. En fait on a ajouté toutes les compétences qui existaient dans les anciennes communautés, comme l'Education et la Jeunesse, la Petite Enfance et les Loisirs.

La CMB comptabilise à présent 15 compétences. Les écoles, les centres de loisirs, les bibliothèques, les gymnases dépendent désormais de la CMB en accord avec les communes. On comprend que le budget représente 25 millions d'euros dont 45% pour le personnel.

Au cours du dernier trimestre 2017, 4 journées ont été organisées par la CMB pour élaborer le projet de territoire. Alors que tous les élus municipaux étaient invités, seuls, pour Agon-Coutainville les deux élus VEAC y ont assisté avec le Maire. Quelques objectifs prioritaires se sont dégagés des constats listés parmi lesquels : l'amélioration rapide du numérique, la reconquête de la qualité des eaux, la promotion touristique, l'attractivité de notre territoire pour une population plus jeune.

Le conseil municipal d'Agon-Coutainville s'est réjoui de l'équilibre trouvé par la Commission Locale d'Elaboration des Charges Transférées (CLECT). La prise élargie de compétences se traduit pour l'instant par une neutralité pour le contribuable. La baisse des dotations d'Etat depuis 3 ans met à mal les budgets territoriaux. Mais la diminution des subventions aux différentes associations environnementales, sociales ou culturelles qui animent le territoire nest pas une solution. Nous suivrons avec intérêt le débat sur le budget du conseil communautaire de février.

Les conseillers municipaux Arlette Laplace-Dolonde, Hubert Guillotte

Contacts et adhésions : veagoncoutainville@gmail.com
Consulter le site : <http://veac50230.jimdo.com>



La Lettre citoyenne N°5 – janvier 2018

Lettre de l'Association « Vivre Ensemble à Agon-Coutainville »

Le rôle d'une association citoyenne comme Vivre Ensemble à Agon-Coutainville est d'éveiller, d'échanger, de proposer, de se concerter ; en premier lieu avec les citoyens, ensuite avec les représentants élus.

Sommes-nous entendus par les premiers et écoutés par les seconds ? Les problèmes se posent lorsque les choses paraissent bloquées. Il y a des attentes qui sont quelque fois prises en considération et d'autres qui paraissent stagner, malgré un travail conscient et constant sur le terrain et dans les esprits.

La vie d'une communauté, au sens même de la démocratie, peut et doit avancer à travers les échanges et les propositions de tous.

Pour la suite même de notre association, les mois à venir seront à même de déterminer les objectifs à prendre et le sens à donner.

Vivre Ensemble à Agon-Coutainville continuera donc de relayer les souhaits entre concitoyens et élus.

Le Président, Philippe Chatel

La Vie de l'association :

- ▶ Réunion des Conseils d'administration élargis à tous les adhérents
- ▶ Diffusion de la lettre citoyenne n°4 en mars 2017
- ▶ Présence à tous les conseils municipaux
- ▶ Coopération avec d'autres associations
- ▶ Participation à la journée verte et bleue
- ▶ Participation à l'Atelier sur l'aménagement du Passous et de la Place Leroux

A VENIR

- - Participation à l'atelier de concertation dans le cadre de l'étude urbanistique pilotée par le bureau d'études Phytolab missionné par la commune.
- - Lors de la journée verte, une sortie vélo a été organisée - afin de promouvoir les voies douces sur la commune avec l'aide des élus. Nous recommencerons l'expérience au printemps. L'association propose une réflexion collective sur le plan de circulation.



LA DEMOGRAPHIE : QUELQUES CHIFFRES

Le bourg d'Agon a perdu en quelques années des services et des commerçants. Des entreprises en voie d'extension se sont installées dans des communes voisines, celles-ci ont vu leur population augmenter, ce qui n'est pas le cas de notre commune qui compte maintenant moins de 2800 habitants.

Nous constatons une augmentation du nombre de résidences secondaires, leur concentration de 55 % est la plus forte du département (strate des moins de 3000 habitants). Lors du décès d'une personne en résidence permanente, le bien, transmis ou acquis, devient une résidence de vacances.

La population âgée de plus de 60 ans représente 46 % de la population totale : ce chiffre est l'un des plus élevés de la région.

Il est urgent de promouvoir une politique d'accueil de résidents actifs, donc plus jeunes. Il est nécessaire de réaliser des lotissements communaux destinés au locatif ou à l'accession à la propriété. Le projet actuel d'extension du bourg devrait être le bienvenu pour favoriser, améliorer cet accueil de jeunes actifs.

Les acquisitions foncières doivent être réalisées dès que possible. Des terrains sont nécessaires pour accueillir des entreprises, des activités et les services.

Les investissements à long terme sont à étudier par la municipalité, et à programmer dans des délais raisonnables. Il s'agit là de l'avenir de notre cité et communauté.

Les arbres

Lors du conseil municipal du 9 mai 2017, le Maire d'Agon-Coutainville disait avoir été interpellé par notre association et par certains citoyens et conseillers municipaux au sujet des arbres dans notre commune. Il annonçait alors son intention de demander aux services municipaux de se documenter sur la façon de les tailler et les dates propices à cette opération : Cette intention semble être demeurée sans suite !

Le plan de circulation

Nous ne revenons pas sur nos précédentes propositions pour un plan de circulation. Aucune nouvelle piste cyclable n'a été créée à ce jour. Nous continuons à espérer la réalisation de zones piétonnes. La limitation de vitesse semble maintenant assez bien matérialisée sur la quasi totalité de la commune, mais il reste encore des zones à pourvoir.



Les plages

Nous souhaitons aussi que les plages - cartes de visite de notre station - soient bien entretenues et plus précisément dans la zone sud où subsistent des déchets de pierres et gravats suite aux travaux de la digue du Passous.

Proposition pour un promenoir propre

Le rappel aux propriétaires de chien à une conduite responsable pourrait être fait de manière humoristique comme sur l'esplanade du bord de mer de Mers les Bains.



Maison des associations : Le projet avance dans le bon sens

Le projet de rénovation de l'ancienne école que nous avons vivement encouragé devrait se concrétiser prochainement.

VEAC considère que les associations sont une composante majeure de la vie locale, qu'il est important qu'elles puissent avoir les moyens de fonctionner dans de bonnes conditions et de se rencontrer. Cette nouvelle Maison ouverte à la population y contribuera.

Son fonctionnement est bien entendu sous la responsabilité de la Mairie. Mais celle-ci devra associer au maximum les partenaires concernés (utilisation des salles et bureaux, expositions, affichages d'informations, ouverture vers la population) selon des modalités à construire ensemble (règlement intérieur, conventions, ...).

Il y a fort à gagner à engager ce travail dès maintenant. La démocratie demande du temps.



Extrait de la maquette présentée au conseil municipal le 28/01/2018 . Le projet a été adopté.

Nouveau

VEAC se réjouit qu'une nouvelle association regroupant l'ensemble des commerçants de toute la commune – au lieu de 3 précédemment – se soit constituée pour dynamiser l'activité locale.

Regrets

La mairie joue-t-elle encore le jeu des réunions publiques ?

La municipalité avait décidé d'organiser des réunions permettant des échanges avec les concitoyens au sujet de la vie de la commune afin de dynamiser la politique locale. Une première réunion a eu lieu le 9 mars. Nous attendons toujours la suivante.

Soutien

Les jeunes exilés venus de Calais via St Germain/Ay en février sont partis en mai à Coutances. Ils sont pour la plupart devenus autonomes. Certains travaillent désormais. D'autres jeunes et des familles avec enfants sont arrivés en novembre au CORE. Pour aider les uns et les autres des bénévoles s'organisent pour assurer déplacements, cours de français ou simples échanges. Venez les rejoindre si vous le pouvez.